

Mardi 7 avril 2026, le Grand Théâtre du Centre culturel et sportif Saint-Ayoul de Provins accueillait la séance d'installation du conseil communautaire.

**À la suite de cette séance,
Olivier LAVENKA a été élu Président
de la Communauté de communes du Provinois.**

«Merci, simplement et chaleureusement, de votre confiance. Cette confiance, c'est évidemment d'abord la vôtre. Mais c'est aussi, à travers vous, celle que les habitants de vos communes vous ont exprimé les 15 et 22 mars dernier.

Ici même, dans cette salle, il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de dire que dans une même dynamique, notre Communauté de communes a besoin de PROVINS et que PROVINS a besoin de la Communauté de communes. Ce sont d'ailleurs, vous le savez mieux que personne, l'ensemble de nos 39 communes qui ont aujourd'hui besoin de la Communauté de communes.

*Je le pense plus que jamais. C'est en définitive ce qui doit guider notre action, au-delà des responsabilités municipales que nous exerçons. **Nos légitimités de base restent celles des communes mais elles doivent se concilier avec la réalité intercommunale qui est une réalité de partage, de mutualisation, de choix communs.***

*Une réalité de projets pour un territoire et surtout des habitants et **des citoyens qui, ici, dans le Provinois, attendent que nous portions des politiques publiques qui répondent à leurs attentes, à leurs préoccupations, à leurs aspirations.***

Cette Communauté de communes qui a vu le jour en 2003, qui s'est agrandie peu à peu, j'ai la fierté de la présider depuis 9 ans. Elle a des atouts formidables: des compétences affirmées, une structure budgétaire saine avec un endettement faible et maîtrisé. Elle a surtout été pensée comme une structure de projets, de services et d'équipements.

Je suis sûr que nous aurons collectivement à cœur de poursuivre cette belle ambition :

- *L'ambition d'exercer, pour le bien commun, nos grandes compétences: l'aménagement de l'espace, le développement économique, le tourisme, le transport et les mobilités. la santé. l'habitat et le logement qui est une compétence en devenir.*

- *L'ambition de faire vivre, d'entretenir et de moderniser les grands équipements et services que nous portons: **le Centre Aquatique du Provinois, la Maison Sport- Santé, le cinéma, le conservatoire, les 9 Centres de loisirs sans hébergement et les 2 CDI-Médiathèques de Villiers-Saint-Georges et Jouy-le-Châtel.***

L'ambition de continuer à mutualiser aussi souvent que nous le pouvons. On peut encore aller beaucoup plus loin, notamment dans un souci d'économies d'échelle.

Permettez-moi simplement de citer quelques priorités de court et moyen terme qui vont nous mobiliser :

- *l'extension programmée de la ZAC du Provinois.*

- *le suivi de la toute prochaine DSP Transport initiée par Ile-de-France Mobilités avec toujours une grande vigilance sur un service majeur pour nos communes rurales : **le transport à la demande** qui est une formidable réussite et qui mérite encore quelques évolutions,*

- *la création de **la Voie Verte de la Vallée de la Voulzie** depuis PROVINS jusqu'à LONGUEVILLE,*

• l'aménagement de nouveaux locaux pour les chantiers d'insertion qui jouent un rôle très positif pour nos communes. la montée en puissance de nos 2 CDI-Médiathèques,

• **le lancement du Programme Local de l'Habitat** en lien avec la révision générale du SCoT lancée par le SMEP.

• les 3 projets majeurs en matière de santé et d'accès aux soins : les travaux qui démarrent pour **le Centre de Santé de BETON, le projet d'extension de la Maison de Santé de SOURDUN et l'agrandissement et la relocalisation du Centre de Santé du Provinois** aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux de la Place Honoré de Balzac.

Nous poursuivrons le travail en pensant à nos 39 communes et aux 35 000 habitants de ce beau territoire provinois qui méritent un engagement de tous les instants».

Olivier LAVENKA